

Conseil d'école n°1 — Mardi 4 novembre 2025

Début de la séance 18h

Présents

Présidente de séance : Madame CLAVELOU

Secrétaire de séance : Madame PLESSIS (TRS)

Enseignants de l'école : Mesdames CAZAIN, DELIAT, DESBORDES et PLESSIS, Monsieur CLEMENT

Membre de la mairie : Madame CHARDON (élue en charge des affaires scolaires) et Monsieur CADOUX

Membres des parents d'élèves élus : Mesdames MICHAU, MATENET DESPRES, FERCHICHI et SAUNIER, JOUZEAU, AGUIDI et PELTIER.

Délégué départemental de l'Education Nationale : Monsieur HIAULT

Membre du périscolaire : Madame LECLERC (responsable périscolaire)

Absents excusés

Madame MAGFOUR (IEN)

M.ANTOINE (Maire)

Madame GASNIER (enseignante)

Ordre du jour

- Présentation des parents élus et des enseignants,
- Approbation du procès-verbal du conseil d'école de juin 2025,
- Rentrée 2025: effectifs, répartitions
- Compte rendu des élections de parents d'élèves, vote par correspondance et vote électronique,
- Evaluation d'école
- SECURITE : incendie, PPMS
- Règlement intérieur
- Nouveaux programmes
- Evaluations nationales
- Aide aux élèves en difficultés
- Actions pédagogiques menées et envisagées,
- Actions envisagées par les enseignants,
- Actions envisagées par l'AIPE,
- Travaux à prévoir
- Bilan de la coopérative scolaire,
- Questions diverses

Présentation des parents élus et des enseignants

Je vous propose de faire rapide un tour de table afin de permettre à tous de visualiser les membres présents au conseil d'école.

Approbation du procès-verbal du conseil d'école de juin 2025

Lors du conseil d'école du 17 juin dernier, nous avons parlé et approuvé le procès-verbal du conseil d'école de février 2025, fait un retour sur les actions menées au troisième trimestre ainsi que sur de l'organisation de la fin de l'année. Nous avons également parlé de la rentrée 2025 en termes d'effectifs, de répartition et aussi de projets pédagogiques.

Nous avons voté la reconduction de la semaine à 4 jours et le vote par correspondance pour les élections de parents d'élèves. Nous avons fait un point sur la sécurité de l'école avec les exercices incendie et les PPMS, parlé des travaux qui étaient envisagés pour l'école, fait un bilan de la coopérative scolaire. Un point sur l'actualité périscolaire avait été fait. L'association de parents d'élèves avait évoqué les projets dans lesquels elle souhaitait éventuellement s'engager et enfin, un temps avait été accordé aux questions diverses.

Il est demandé aux membres du conseil d'école s'ils ont d'éventuelles remarques à faire sur ce procès-verbal. Aucune remarque particulière n'est faite, le procès-verbal du conseil d'école du 17 juin dernier est approuvé à l'unanimité.

Rentrée 2025: effectifs, répartitions

Nous avons à l'heure actuelle 99 élèves inscrits à l'école (78 familles) contre 111 l'année dernière.

8 PS

14 MS

Répartis en 5 classes

10 GS

PS MS 22 élèves

12 CP

GS CP 22 élèves

16 CE1

CE1 16 élèves

15 CE2

CE2 CM1 21 élèves

10 CM1

CM1 CM2 18 élèves

14 CM2

Compte rendu des élections de parents d'élèves

Les élections de parents d'élèves se sont déroulées la semaine du 6 au 10 octobre dernier uniquement par correspondance, le vendredi 10 octobre a eu lieu le dépouillement. Nous avons un taux de participation de 60,65% de votants donc en large baisse en comparaison avec l'année dernière (75,76% de votants).

Cette année encore il y avait 5 sièges à pourvoir et nous avons pu établir une liste avec 7 noms. Cette année nous aurons donc 5 titulaires et 2 remplaçants.

L'année prochaine, nous envisageons de passer au vote électronique pour deux raisons. Tout d'abord par soucis écologique, c'est un gâchis de papier (3 enveloppes par parents, impressions des bulletins et des consignes de vote...). Et enfin, c'est une perte de temps, il faut presque une journée complète pour préparer le matériel de vote.

Afin de simplifier et de moderniser la mise en place du scrutin, le décret n° 2023-805 autorise depuis le mois d'août 2023 le recours au vote électronique au sein des établissements du second degré (collèges et lycées). Pour le premier degré (écoles maternelles et primaires), celui-ci était déjà autorisé depuis la loi n° 2021-1716 du 21 décembre 2021 créant la fonction de directrice ou de directeur d'école.

En passant au vote par correspondance, certes payant, Pour les électeurs tout d'abord, il offre la possibilité d'effectuer son vote de manière simple et intuitive, depuis un ordinateur ou un smartphone. Le vote est en général ouvert sur plusieurs jours durant lesquels il est possible de voter à tout moment. Le vote électronique apparaît donc comme un moyen efficace de favoriser la participation aux élections.

Du côté de l'organisateur, le recours au vote par internet permet à la fois de simplifier significativement l'organisation du vote tout en renforçant l'intégrité du scrutin.

Evaluation d'école

Cette année nous sommes en évaluation d'école. Pour cela, nous sommes regroupés avec les écoles de Messas et du Bardon.

Voici les grandes lignes de cette démarche nationale.

Tout d'abord, il faut savoir que l'objectif principal d'une évaluation d'école est d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'école.

L'objectif final est de créer le nouveau projet d'école, l'année prochaine.

Elle se compose de trois étapes :

AUTOÉVALUATION L'école s'interroge sur : son fonctionnement général, son organisation, ses actions pédagogiques et éducatives, leur impact sur les acquis des élèves, le suivi des élèves, le bien-être à l'école pour tous les usagers, la place dévolue aux parents, son ouverture et les liens tissés avec son environnement. C'est pour cela que vous avez été destinataires de questionnaires, ainsi que vos enfants et les adultes de l'école. Nous rédigeons un rapport en lien avec toutes ces problématiques.

ÉVALUATION EXTERNE Les évaluateurs s'appuient sur l'auto-évaluation et sur le rapport que nous avons rendu. Ils confortent, prolongent et enrichissent les réflexions de l'équipe. Dans les faits, une équipe d'observateurs externes (conseillers pédagogiques, directeur d'école) viennent une demie journée dans l'école, réalisent une observation globale de l'école, échangent avec celles et ceux qui sont impliqués dans la réussite des élèves et enfin identifient les forces de l'école, les faiblesses et s'appuient sur les potentiels.

RÉCEPTION DU RAPPORT Présentation des conclusions de l'équipe d'évaluateurs externes en conseil des maîtres. Ces conclusions vous seront présentées lors du deuxième ou troisième conseil d'école. Elles serviront d'appui pour la rédaction du nouveau projet d'école de l'année prochaine.

Exercice incendie, PPMS (présentation, bilan et approbation)

Un exercice incendie a été réalisé le 30 septembre à 10h30. Tous les élèves ont été évacués dans un temps convenable (1 minute 21) et dans le calme. Ce fut un exercice traditionnel. Pas de fumigène ou autre artifice afin de ne pas effrayer les petites sections qui arrivent tout juste à l'école.

Le second exercice incendie aura lieu dans le courant du mois de janvier, il sera déclenché avec un fumigène qui sera allumé afin de simuler un départ de feu dans l'école. Le but étant de créer la surprise et d'éviter une évacuation « machinale ».

Un exercice attentat intrusion a été réalisé le 14 octobre. L'exercice a été réalisé en interne. Nous avons simulé l'intrusion de malfaiteurs par la fenêtre de la classe de CM1 CM2. Madame CAZAIN a alors déclenché l'alerte via le système My Keepers. Le but de l'exercice était double. Il s'agissait pour les classes CM1/CM2, GS/CP et PS/MS de fuir l'école. Et pour les classes de CE2/CM1 et CE1 de se cacher dans la classe. Les membres du périscolaire (présents pour réunion) et ceux de la cantine ont également joué le jeu. Tout s'est bien déroulé dans l'ensemble.

Nous avons choisi cette option de scénario puisque c'est encore un point de vigilance de sécurité pour l'école. L'école de Tavers est une école très ouverte sur l'extérieur. C'est un problème auquel il faudrait trouver des solutions. Notamment pour les classes donnant directement sur l'esplanade ou la rue.

Nous avons réfléchi à l'éventuelle pose d'un film réfléchissant permettant de conserver la luminosité et la visibilité vers l'extérieur mais occultant la visibilité de l'extérieur.

Un exercice RISQUES MAJEURS sera également organisé entre les vacances de Noël et celles de printemps. Cet exercice a pour but de simuler une fuite de gaz ou un problème avec la centrale nucléaire. Suite au déclenchement de l'alarme, les élèves et les enseignants se confinent dans les classes en scotchant les fenêtres et les ventilations, l'eau du robinet n'est plus accessible (seulement de l'eau en bouteille déjà présentes dans les classes)...

Je rappelle que ces exercices sont des exercices OBLIGATOIRES qui ont pour but de préparer et de protéger les élèves et les personnels de l'école.

Règlement intérieur

Les règlements sont remis pour signature aux nouveaux parents de l'école.

Nous n'avons pas de remarques ou d'éléments à ajouter sur ce point.

Evaluations nationales

Les évaluations nationales pour les classes du CP au CM2 ont lieu en début d'année, les élèves de CP auront une seconde partie d'évaluations courant janvier.

Ces évaluations permettent aux enseignants de repérer les difficultés individuelles des élèves, d'adapter leur progression aux résultats du groupe classe et si besoin de mettre en place des dispositifs.

Concernant les résultats des évaluations, ceux-ci ont été communiqués aux parents lors de rendez-vous individuels (à la demande des enseignants ou des parents)

Nous n'avons pas encore de retour global des évaluations de notre école. Nous vous ferons un point lors du second conseil d'école.

Les nouveaux programmes

Pour le cycle 1 :

Les grandes modifications du programme de cycle 1 (PS MS GS) consiste en une refonte des domaines de français et mathématiques. Le langage oral et écrit est clairement prioritaire : il est présenté comme une "condition essentielle de la réussite de tous". Ces programmes fixent davantage d'objectifs explicites, de repères annuels ou périodiques, et visent une meilleure progressivité des apprentissages.

Pour le cycle 2 :

En français, l'accent est mis sur le vocabulaire avec un enseignement explicite, structuré, progressif. Le programme insiste sur la réutilisation permanente des mots appris.

En mathématiques, la grande nouveauté réside dans l'introduction précoce des fractions dès le CE1.

Pour le cycle 3 :

En français, le programme met l'accent sur : la lecture et la compréhension de textes variés, l'écriture (maîtrise progressive de l'orthographe, de la grammaire, de la syntaxe), l'oral (prise de parole, argumentation), le vocabulaire structuré. Il introduit des repères annuels ou périodiques plus explicites pour chaque niveau, afin de clarifier ce que les élèves doivent savoir et savoir-faire.

En mathématiques : insiste sur les apprentissages fondamentaux en mettant l'accent sur les automatismes numériques, les fractions et les décimaux dès le CM1, la proportionnalité et les premiers pas en probabilités au CM2.

Aide aux élèves en difficultés

Les APC (activités pédagogiques complémentaires) ont lieu sur le temps méridien et en fonction des services de cantine, les lundis, mardis et jeudis. Pour cette première période, les APC ont été essentiellement dédiés aux évaluations nationales.

Pour le cycle 1 :

Madame GASNIER : Passation des épreuves de fluence des évaluations nationales.

Pour le cycle 2 :

Madame DELIAT : Début des jeux mathématiques, présentations des défis et lecture.

Monsieur CLEMENT : Lecture compréhension les mardis et jeudis.

Pour le cycle 3 :

Madame DESBORDES : prise en charge des élèves en mathématiques pour des difficultés ponctuelles.

Madame CAZAIN : Evaluations pour les orientations.

Il y aura certainement l'intervention du RASED cette année avec Mme MOREL (maitresse E) et Mme PINAULT (psychologue Scolaire)

Actions pédagogiques menées et envisagées

Voici les différentes actions pédagogiques menées dans le cadre de l'école :

- **Projets Ecole et cinéma et ciné maternelle** : toutes les classes de l'école se rendront au cinéma cette année (dans le cadre des projets école et cinéma pour les élémentaires et ciné maternelle pour les maternelles). Les élémentaires visionneront 3 films et les maternelles 3 films également. Les dates seront communiquées au fur et à mesure dans le courant de l'année scolaire. La première séance des maternelles aura le lundi 17 novembre. Les premières séances des cycles 2 et 3 auront lieu le jeudi 13 novembre.
- **Projet médiathèque** : Toutes les classes se rendent de nouveau à la médiathèque cette année, à raison de 3 à 4 fois dans l'année afin d'emprunter des livres.
- **Ventes de photos**. Une photographe scolaire était présente dans l'école le mardi 10 septembre dernier. Les commandes se sont faites directement en ligne pour une réception avant les vacances de Noël.
- **Piscine** : Les classes se rendront à la piscine à raison de deux séances (lundi et vendredi) par semaine à partir du lundi 8 décembre pour les CE2/CM1 et CM1/CM2 pour 5 semaines. Et dans le courant du mois de mars pour les CE1 et de juin pour les CP et GS. Particularité de cette année, les GS/CP participent au dispositif « classe bleue », ils iront donc à la piscine tous les jours de 15h15 à 15h55 du 18 au 29 mai.
- **Projet matinées citoyenneté** : Chaque période les enseignants proposeront, le vendredi de l'avant dernière semaine de la période (à l'exception des grandes vacances pour lesquelles la date sera fin juin) une matinée citoyenneté, sur le principe des matinées arts visuels de l'année dernière. Le principe est que chaque enseignant propose une catégorie de jeux de société dans sa classe, les élèves de l'école sont mélangés de la PS au CM2 et répartis en groupe. Le but est que chaque élève réalise toutes les catégories de jeux sur l'année. Les groupes ne tourneront pas sur la matinée pour des raisons de temps d'activité. Nous demandons la présence de parents pour nous aider à réaliser les ateliers afin que tous aient accès à la manipulation. La prochaine date sera le vendredi 12 décembre 2025. Nous avons noté qu'il n'était pas simple de se rendre disponible le jeudi pour les parents c'est pourquoi nous avons opté pour le vendredi.

- **Chorale** : Les élèves du CP au CM2 se rassemblent tous les mardis pour chanter ensemble. Le thème choisi est celui de l'Afrique. Nous avons la chance de pouvoir accueillir (un grand merci à la mairie pour le financement de cette intervention) un intervenant musique, Anthony Hermini, qui va travailler sur les percussions avec les élèves. Mathieu les fera chanter et Marion fera danser les CE1 et CE2/CM1. Il y aura un spectacle de fin d'année pour présenter le travail réalisé aux parents le 30/06/2025. Les élèves de PS, MS et GS bénéficieront d'une découverte des instruments.
- **CE2/CM1 CM1/CM2** :
 - Animation autour de la Loire avec la maison de la Loire du Loir et Cher. L'animation sélectionnée pour les CE2/CM1 est « maison inondée » et « hydroloire » pour les CM1/CM2. Ces animations seront proposées courant janvier.
- **Fête de Noël de l'école** : Cette année nous avons décidé d'organiser fête de Noël le vendredi 12 décembre durant lequel les élèves vous présenteront un chant de Noël par classe et nous partagerons un goûter. Comme l'année dernière, j'organiserai une prévente pour le goûter qui sera composé d'un chocolat chaud et d'une part de gâteau ou viennoiserie (location ou prêt de percolateurs, gobelets).
- **Fête de l'école** : Le vendredi 12 juin, sur le même principe que l'année dernière. Jeux offerts aux enfants suivis d'un « repas ».

Projet du périscolaire

Inscriptions

Les inscriptions ont été effectuées cette année très rapidement via le Portail Famille. Ce nouveau mode d'enregistrement a permis de simplifier considérablement les démarches et d'éviter les retards. Contrairement aux années précédentes, où il manquait encore parfois des documents dans les dossiers papier jusqu'en décembre, toutes les inscriptions ont été finalisées dans les temps.

Une nouveauté pour cette année scolaire concerne l'usage des serviettes : les enfants doivent désormais apporter une serviette propre chaque lundi et la rapporter à la maison le vendredi. Cette information, précisée dans le règlement intérieur, est également affichée sur les portes de l'école et diffusée via Panneau Pocket.

Équipe

Gilou fera prochainement valoir ses droits à la retraite. Son ou sa remplaçante, animatrice, prendra ses fonctions à partir du mois de janvier. Les recrutements sont actuellement en cours afin d'assurer la continuité des activités.

Thème de l'année

Le thème choisi pour cette année est « la communication ».
Dans ce cadre :

- Un intervenant théâtre est déjà intervenu un mercredi à La Cerisaie pour une initiation à l'expression et à la prise de parole.
- Un intervenant karaté interviendra le mercredi 12, toujours autour de la communication, de la concentration et de la maîtrise de soi.

Activités et sorties à venir

- Une sortie au Marché de Noël d'Orléans est prévue prochainement.
- Pour le Téléthon, les enfants participeront à des ateliers culinaires, dont les productions seront mises en vente au profit de l'événement, ainsi qu'à la tombola traditionnelle.

- Le centre participera également au Marché de Noël de La Cerisaie, où seront proposés :
 - un stand de shooting photo,
 - ainsi que des ventes d'ateliers créatifs.

Les créations pourront être précommandées et récupérées soit le jour du marché, soit à partir du mardi suivant.

En 2026, aura lieu le carnaval et la chasse aux œufs de pâques.

Vacances d'octobre

Les **vacances d'octobre** se sont déroulées autour du **thème des jeux sous toutes leurs formes**, avec pour **fil conducteur Halloween** avec 37 enfants accueillis pendant 1 semaine. De nombreuses activités ludiques et créatives ont été proposées aux enfants autour de ce thème. Une **sortie a également eu lieu pendant les vacances**, différentes pour les enfants de moins de 7 ans et une sortie pour les plus de 7 ans, permettant de prolonger cette dynamique de convivialité.

Gestion des enfants à besoins particuliers

- Un courrier a été adressé aux familles afin de rappeler la procédure de gestion des enfants ayant des contraintes alimentaires, médicales ou autres besoins spécifiques. L'objectif est de garantir une meilleure prise en charge individuelle et une communication claire entre les familles, les animateurs et la direction.

Actions envisagées et menées par l'association de parents d'élèves

Voici les différentes actions menées et envisagées par les associations de parents d'élèves (AIPE)

- la brocante
- organisation d'Halloween (réussite, les enfants étaient très heureux de se retrouver en dehors du temps scolaire)
- la vente de sapin
- le marché de Noël

Bilan de la coopérative scolaire

Au 1^{er} septembre, nous avons 2 532,91 euros sur la coopérative scolaire. Cette somme servira à financer une partie des sorties scolaires de cette année et d'autres activités éducatives.

Nous venons de déposer un chèque d'un montant de 2964 euros de l'AIPE pour le financement d'activités pédagogiques de l'école de l'année dernière. Ce qui monte notre solde de départ à 5 496.91. Nous rentrerons dans le détail lors du second conseil d'école.

Demandes de travaux

Demandes de travaux :

- Les travaux de la cour de maternelle sont en cours de réalisation

Questions diverses

Question pour l'école :

- **Un spectacle de fin d'année pour les petits est-il envisageable ?** A l'heure actuelle, rien n'est décidé, des projets sont en cours. Nous verrons si cela abouti ou non à un spectacle.

Questions pour la mairie

- **Suite au dernier conseil d'école, des photos ont été prise de l'esplanade par temps de pluie montrant les flaques. Est-il possible d'envisager des travaux ?** L'idée de remettre juste des gravillons n'est pas envisageable car elle ne serait pas durable, le sol est trop compact et cela déplacerait le problème. Des solutions sont en cours de recherche avec des entreprises afin d'avoir des devis.
- **Est-il possible de couper les branches basses des arbres sur l'esplanade et sur le chemin de la garderie ?** Cela a été fait la semaine dernière.

Questions pour le périscolaire

- **Pourquoi les enfants peuvent choisir une place mais ne pas choisir leur table contrairement au début de l'année ?** A chaque retour de vacances, les enfants choisissent leur table pour la période, cela évite les bousculades et le chahut au début du repas.
- **Pourquoi le rôle de chef de table n'est-il pas valorisé au lieu d'être considéré comme une punition (celui qui oublie sa serviette devient chef de table). Ce rôle devrait pouvoir être assuré par tous à tour de rôle.**

Le rôle de chef de table a été mis en place depuis de nombreuses années. Il a été attribué ces deux dernières semaines parce que certains enfants ne ramenaient pas leur serviette.

- **L'introduction de la serviette de table, bien qu'ayant été écrit dans le règlement intérieur, affiché sur les portes de l'école et publié sur Panneau Pocket, a été connu tardivement pour certaines familles.**

Nous pensons que l'information a été diffusée assez largement et dans les temps puisque la majorité des enfants ont leur serviette de table le midi.

La date du prochain conseil d'école est fixée **au mardi 10 février à 18h.**

La séance est levée à 19h14.